Bilan 2021/2022 T.I MONTARGOIS EN GATINAIS ET GIENNOIS ET BERRY LOIRE PUISAYE

(Contrat signé avec l'Etat en date du 25 juin 2019)





CONTEXTE

« Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires.

Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qui relèvent de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire. Cette coordination se réalise au travers de Fiches Action proposées, construites et animées par les acteurs locaux dans une approche « du bas vers le haut ».

Les ambitions et priorités des intercommunalités signataires du contrat T.I sont basées sur la formation, l'attractivité et le développement économique du territoire, la compétitivité et la performance des entreprises.

Pour assurer le pilotage efficace du « Territoire d'Industriel », un binôme a été constitué. Il s'agit d'un élu M. Jean-Jacques MALET, VP de CCCFG et VP Dev Eco du PETR et d'un acteur industriel M. Patrick BOURRELIER, dirigeant de JSM PERRIN. Chargés d'animer la démarche, ils sont garants des actions contractualisées.

Rappel des **7 fiches Action** validées dès la prise de poste de la Chargée de Développement Economique en mars 2021 + **2 Fiches Action** créés à son arrivée.

Fiche Action T-01	Création d'une association par et pour les industriels (toutes filières confondues) du Montargois en Gâtinais
Fiche Action T-02	Recrutement d'un chef de projet Territoire d'Industrie
Fiche Action A-01	Stratégie de développement économique du bassin de vie du Montargois et sa mise en œuvre
Fiche Action R-01	Attractivité des métiers et orientation : mise en place d'actions et réalisation d'outils de promotion des métiers de l'industrie auprès des publics enseignants, orientant, parents et élèves
Fiche Action R-02	« DEFI – Une formation pour un emploi » : développer l'Emploi par des formations inclusives
Fiche Action R-03	De Recruteur à Séducteur de Talents
Fiche Action I-01	Mettre en place un plan de sensibilisation et d'accompagnement des PME et ETI industrielles vers l'industrie du futur
+	
Fiche Action T-03	Recrutement d'un chargé de mission GPECT
Fiche Action T-04	Economie Circulaire et Ecologie Industrielle Territoriale

1. **L'ADIM, Association des Industriels du Montargois** (fiche Action T-01), est venue grossir les groupements d'entreprises déjà existants et actifs, constituant un tissu économique dense et dynamique. Calquée sur l'historique et l'existence du MEPAG dans le Giennois il y a plus de 50 ans, cette association, créée en décembre 2019 réunit exclusivement des industriels. Il est important de rappeler qu'il y a eu peu d'activités en 2020 du fait du contexte COVID et en 2021 dans l'attente de la prise de poste du chef de projet T.I.









Objectifs:



- Améliorer la communication entre industriels
- Promouvoir les métiers de l'industrie et les industries du territoire
- Faciliter le quotidien des industriels.
- ➤ Ils étaient au nombre de 10 membres administrateurs à sa création en décembre 2019, mentionnés en bleu dans le tableau ci-dessous. L'association compte 23 adhérents à fin août 2022, son potentiel pour le bassin de Montargis étant d'environ 80 entreprises.

FLS (France LUXURY SHIRT)	SIDFREM CE	JSM PERRIN	MICROPLAST 45	SANOFI
MECAZOIL	AMC INDUSTRIE	REDEX	INEO CENTRE	COMEXO
ADIFA	RS ISOLSEC	HUTCHINSON	BRABANT CHIMIE	TOUTENKAMION
ECO LOGISTIQUE REEMPLOI	GFIL GOFFIN SA	FONDERIE D'ALUMINIUM DE FONTENAY	SMTRT	
METAL IMPROVEMENT COMPANY	SOFRASER	FAURECIA SIEGES AUTOMOBILE	INNOLATION	

Les membres du bureau se sont répartis en groupe de travail afin d'avancer sur certains axes de réflexion et de mener des actions :

► Activités de l'association : JSM PERRIN, HUTCHINSON, GFIL GOFFIN

► Formations/Recrutement : REDEX, GFIL GOFFIN, HUTCHINSON

▶ Développement Industriel : ECO-LOGISTIQUE, JSM PERRIN

► Ecologie Industrielle Territoriale : SOFRASER, TOUTENKAMION

▶ Attractivité du territoire : RS ISOLSEC, ADIFA, AMC INDUSTRIE

L'activité de l'association a été marqué par différents événements :

- **Des conférences** : Les thématiques émanent de sondages dynamiques mettant en exergue des problématiques suscitant l'intérêt d'un certain nombre d'entreprises.
- ⇒ La première portait sur la **Cybersécurité** (cf annexe 1). Elle a été animée par la Gendarmerie Nationale, le 30/11/2021 dans la salle du TIVOLI de Montargis et a attiré 35 personnes.

Franck DURUISSEAU

Lieutenant-colonel Officier Adjoint Police Judiciaire du GGD 45 - RGCVL

07 Boulevard Marie Stuart - 45000 ORLÉANS

Tél: 02 38 52 50 69 - Mobile: 07 77 70 85 62 rgcvl@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Égalité Fraternité

Gendarmerie nationale

Le soutien de l'UDEL, à noter dans cet événement, a permis d'offrir un temps de partage convivial autour d'un cocktail dinatoire à l'issue de cette conférence.



⇒ La deuxième conférence portait sur **la Santé/Sécurité au travail** (cf annexe 2). Elle a été animée par la CARSAT, le 09/06/2022 au Lycée Château-Blanc de Villemandeur et a rassemblé 30 personnes. Un moment de convivialité a été offert par l'ADIM en clôture.

Sébastien SAINT-CHELY

Ingénieur Conseil Partenariats & Relations Entreprises

Direction Des Risques Professionnels Tél. 02 38 79 70 60 Mob. 06 83 85 27 48

Mail. sebastien.saint-chely@carsat-centre.fr





Ces événements font préalablement l'objet d'une création visuelle par la chargée de Communication du PETR, ainsi qu'une diffusion de l'information en amont et en aval de l'événement sur les différents réseaux de communication (presse, mailing, réseaux sociaux). L'organisation de l'évènement ainsi que le suivi des inscriptions sont réalisées par la chef de projet T.I.

➤ **Des portes ouvertes** : L'objectif est de valoriser les entreprises industrielles du territoire et de développer les relations entre entreprises et avec les réseaux d'acteurs économiques.

La première opération s'est déroulée avec succès à la société REDEX le 11 février 2022.





Le rythme des activités est à minima une alternance de conférence et de portes ouvertes d'entreprises tous les 2 mois. L'assemblée générale de l'ADIM devrait se tenir courant du 2^{ème} semestre 2022.

Chaque évènement fait systématiquement l'objet d'un article dans la presse locale et/ou d'interviews de son président ou de leurs membres ainsi que des publications sur les réseaux sociaux du PETR, de ses partenaires ou sur LinkedIn. Un bulletin d'adhésion a été créé par l'ADIM afin de promouvoir les services de l'association (Annexe 3)

L'adhésion de nouveaux membres fait suite à une prise de contact téléphonique de la part de la Chargée de projet T.I. à l'occasion de laquelle une « offre de service » de l'ADIM est décrite. Un rendez-vous dans l'entreprise ciblée est systématiquement proposé dans un second temps. Lors de cette rencontre, la chargée de projet T.I. est accompagnée par la Chargée de mission GPECT afin d'aborder les besoins en recrutement à court, moyen et long terme, d'évoquer plus largement les dispositifs de droit commun en matière de recrutement tout en facilitant la mise en relation avec le réseau d'acteurs de l'emploi et de valoriser les actions de territoire en incitant les entreprises à y prendre part selon leurs besoins.

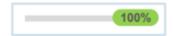
L'ADIM propose à ses adhérents des interactions, des échanges avec des chefs d'entreprises confrontés aux mêmes problématiques ou questionnements. Leurs rencontres sont basées sur la bienveillance, l'écoute et le partage.

A l'heure où des mutations importantes sont intervenues dans la gestion des entreprises, qu'elles soient fonctionnelles ou opérationnelles, l'objectif est d'inviter les industriels à travailler ensemble afin qu'ils aient la possibilité d'évoluer et de s'ancrer durablement.

- 2. La chef de projet TI (fiche Action T-02) recrutée en mars 2021, assure la coordination et la mise en œuvre des fiches actions définies dans le cadre de TI:
 - Fédérer les différents acteurs du territoire autour de projets concrets
 - Organiser et animer les réunions et les groupes de travail
 - Rechercher et formaliser les moyens de mise en œuvre des fiches actions (partenariats, financements...)
 - Monter des évènements en lien avec l'Industrie et ses métiers
 - Participer aux réunions de Comité de pilotage du programme au niveau régional et national
 - Assurer la communication et la promotion du programme et de ses résultats

 Reporter aux élus l'état d'avancement de la mission et les conseiller sur les participations éventuelles des EPCI

Objectifs:



- Mettre en œuvre les actions du TI
- Organiser la gouvernance
- Animer le dispositif TI.

Augmenter le nombre d'adhérents de l'ADIM représente une action majeure. Le développement de l'association, un an après la prise de poste de la chargée TI fait suite aux rendez-vous en entreprises, aux invitations à participer aux conférences de l'ADIM, à la promotion de l'ensemble des dispositifs/opérations proposés par l'Etat, la Région et les acteurs du territoire (Pôle Emploi, Mission locale, le Conseil départemental, les Chambres consulaires...). On peut citer les forums de l'emploi, de l'orientation, la Nuit de l'Orientation, 100 chances 100 emplois, ...). C'est par la promotion d'évènements et l'appel à leur implication que les entreprises perçoivent leur intérêt à participer et cotiser à un club d'entreprises.

Le périmètre du Chef de projet T.I couvre néanmoins un périmètre plus large que celui de l'ADIM. Il est désormais porté à 126 communes et plus de 175 000 habitants suite à l'extension du contrat à Berry-Loire Puisaye, celle-ci ayant fait l'objet d'une validation des services de l'Etat début 2022.



Le recrutement de cette Chef de projet T.I a été financé par une subvention FNADT obtenu pour 80 000 € pour 2 ans, une partie est également financée par les 5 Communautés de Communes du Contrat.

Une quarantaine d'entreprises industrielles a été rencontré en une année (Annexe en cours de construction) Ces entretiens visent à connaitre l'activité de l'entreprise et diagnostiquer les besoins de l'entreprise à tous niveaux : difficultés d'agrandissement, de recrutement, d'obtention d'informations précises auprès de sa commune, des services de la collectivités, des partenaires de l'emploi, des dispositifs de l'Etat, d'aides à la réflexion sur la mobilité de ses salariés, des freins identifiés à l'emploi, des difficultés de visibilité métiers, de la visibilité de leur marque employeur, de la mesure de leur ancrage territorial, de leur attractivité.

Ces éléments permettent d'étoffer les thématiques à proposer à l'ADIM pour déterminer le choix des conférences. Ils viennent également nourrir les plans d'actions du PETR tels que Mobilité, Climat-Energie, Communication et Tourisme.

3. Suite à la décision de collaborer sous forme de partenariat entre les 4 EPCI du bassin de vie de Montargis et à la création du PETR au 1^{er} janvier 2019, il a été décidé de réaliser **un diagnostic précis du territoire** (*fiche Action A-01*)

Objectifs:



Basé sur un spectre large, ce diagnostic devra permettre de définir une stratégie de développement économique commune aux 4 EPCI pour les 3, 5 et 10 années à venir. De cette stratégie découle un plan d'actions opérationnel à décliner sur les années suivantes.

Réalisée d'avril à sept 2019 par le cabinet INKIPIT, cette étude de marketing territorial a permis de positionner le territoire et ses secteurs économiques et de dégager les opportunités de développement :

- La définition d'orientations de la stratégie de développement économique et de scénarios afférents ;
- La rédaction d'un programme d'actions chiffrées et déclinées dans le temps incluant une liste des outils juridiques, économiques et financiers à déployer pour mener à bien la politique de développement économique définie.

Les sources de financement ont été les suivantes :

- Banque des Territoires : 20 000 €
- Région : via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale, subvention envisagée de 31 908€ répartis entre les 4 EPCI comme suit : AME : 15 443.47€, CC4V : 4 307.58€, CCCFG : 7 007.00€ et 3CBO : 5 149.95€.

Elle est aujourd'hui la base de toute déclinaisons d'actions opérationnelles et d'ingénierie.

Un grand nombre d'enseignements résultent de cette étude :

20,2% des postes dans l'industrie (vs 13% au niveau national), 10% des établissements dans le secteur industriel (vs 8.5% dans le Loiret), la nécessité d'animer et de mettre en cohérence les forces économiques du territoire afin de créer une identité et renforcer un sentiment d'appartenance et un discours collectif positif. L'étude a permis également de :

- Rappeler des éléments de contexte comme un taux de chômage demeurant encore important (10% vs 7% au niveau national) ou du manque de filières d'enseignement supérieur,
- Faire la cartographie exhaustive des acteurs « actifs » du territoire mais ayant des lacunes de travaux transversaux
- Mettre en lumière une stratégie d'organisation et de promotion des offres

4. La fiche Action *R-01 a pour objectif de* **renforcer l'attractivité des métiers, des formations, des entreprises du territoire** par la mise en place d'actions et réalisation d'outils de promotion des métiers de l'industrie auprès des publics enseignants, orientant, parents et élèves.

Le constat est que les métiers de l'industrie sont méconnus et souffrent d'une image négative. Il est nécessaire de rétablir la réalité auprès des jeunes, de leurs parents et du personnel enseignant et orientant.

Objectifs:

- Mettre en valeur les différents métiers de l'industrie, les secteurs d'activité, les conditions de travail, les possibilités d'évolution afin de donner envie au plus tôt aux jeunes de s'orienter vers ces métiers par choix et non par défaut.
- Créer du lien et de la cohérence du collège aux filières Post-Bac pour promouvoir les filières techniques.
- Augmenter le nombre de stagiaires en industrie de façon à améliorer l'image de ces entreprises.

Les industriels de territoire souhaitent s'engager activement pour valoriser l'image des métiers de l'industrie et favoriser l'orientation des jeunes vers les filières industrielles.

Plusieurs actions ont été envisagées dans la fiche Action initiale à l'échelle des bassins de vie Montargois et Giennois :

- Participation de l'ADIM au Forum Orientation de Montargis,
- Participation des industriels aux journées de formation des professeurs principaux de 4^{ème}, 3^{ème} et seconde,
- Organisation de journée de cours déportés permettant aux élèves et aux enseignants de visiter les industries et d'échanger avec les salariés,
- Mise en place de projets élèves/industriels dans le cadre des programmes pédagogiques,
- Facilitation des stages découvertes des 3^{èmes} en industrie,
- Développement des supports de communication sur les métiers de l'industrie par les élèves pour les élèves,
- Mise en place de parrainages entre industriels et écoles
- Création d'un calendrier de visites des équipes pédagogiques dans les différentes entreprises du bassin du Giennois et du Montargois
- Développement du partenariat existant avec l'Education nationale concernant les cordées de la réussite ou les parcours d'avenir en établissant un cahier des charges et en contractualisant avec tous les établissements scolaires du bassin de vie. (Relation entreprise, école, collectivité, famille)
- La mise en œuvre de cette fiche s'est inscrite dans le contexte du transfert de la compétence « Orientation information sur les métiers » de l'Etat vers la Région (loi du 5 septembre 2018).

C'est pourquoi la relation avec la Chargée régionale en Orientation a été établie dès la prise de poste du binôme de la cellule Dev Eco au PETR. L'objectif étant de poursuivre et amplifier les actions déjà menées par le MEPAG en matière de rapprochement entre industriels et Education Nationale et de réactiver le Comité Local Ecole Entreprise dans le Montargois.

En effet, c'est le lycée professionnel Marguerite AUDOUX de Gien qui est pilote d'actions de rapprochement avec les entreprises du bassin du giennois, en collaboration très étroite avec le MEPAG. En 2021, une action d'animation test a été réalisée par la Chargée GPECT auprès des classes de 4ème du collège de Sully, mobilisant les élèves sur la notion de « Compétences dans le monde professionnel ».

Pour le Gâtinais montargois, en 2022, trois journées d'accueil ont été coorganisées dans les lycées professionnels de l'agglomération et les entreprises locales à destination des professeurs principaux de collèges.

Selon un programme établi de 8h30 à 17h, ces journées s'articulaient, le matin, autour d'une présentation des disciplines proposées par le lycée et d'une visite des locaux et plateaux techniques, suivies l'après-midi, après

un déjeuner partagé dans l'établissement, de visites d'entreprises et de présentation métiers. La mise en relation entre les entreprises et les établissements est réalisée grâce à une prise de contact de la Chef de projet T.I avec qui la relation est déjà établie. Le but étant d'organiser une visite dans un timing contraint, avec des interventions pertinentes de salariés et un temps de réponses aux questions des professeurs.

Trois établissements et six entreprises ont ainsi ouvert leurs portes : la matinée des 3 mai au lycée Château Blanc suivie l'après-midi de la visite de RS ISOLSEC à Cepoy et de la SARL BETHOUL dans la Z.A. ARBORIA ; la matinée du 31 mai au Lycée en Forêt suivie de la visite des sociétés ORCOM et EQUANS dans la ZA MANDORIA et le 09 juin au lycée Jeannette Verdier suivie de la visite de REDEX à Ferrières et de LABELLIANS dans la Z.A ARBORIA.



Une belle réussite pour les 2 parties prenantes, Education Nationale et Entreprises privées qui permet d'entrevoir un renouvellement de cette opération à la saison prochaine, avec possiblement d'autres établissements et de nouveaux partenaires.

L'objectif principalement visé est celui d'apporter un complément d'information aux enseignants dans le but d'optimiser l'orientation des futurs lycéens. Ces journées restent également ouvertes à tous personnels orientant et aux entreprises elles-mêmes.

➤ La promotion du dispositif « 100 chances, 100 emplois » de la Mission Locale réalisée par la chargée TI et GPECT auprès des entreprises a permis la participation d'industriels comme FLS & ICT aux dernières cessions. Ils ont offert leur disponibilité pour des simulations d'entretiens et ont participé au comité d'acteurs économiques de fin de session - grand oral de présentation des jeunes candidats clôturant le programme. D'autres responsables RH et dirigeants d'entreprises souhaitent s'associer à cette démarche. Les cessions ont lieu 4 fois par an, avec un objectif d'impliquer un nouvel industriel à chaque fois. Un questionnaire de la Mission Locale vient d'être lancé à l'été 2022 afin de mesurer le degré de satisfaction de ce programme et de lancer des pistes de réflexion et d'amélioration. Ce questionnaire a été largement redéployé dans les réseaux d'entreprises afin de mieux le faire connaitre et d'envisager d'y donner sans doute une plus grande dimension.

Rappelons que ce programme existe depuis 3 ans seulement et a été lancé à l'automne 2021 sur le Giennois.

➤ Un Forum des métiers de l'Industrie est envisagé à horizon 1^{er} Trimestre 2023.

Conscient de la place centrale qu'occupe le secteur de l'industrie sur le bassin de Montargis, la Sous -Préfecture de Montargis et la Région Centre-Val de Loire ont souhaité, dans le cadre du Comité de

.

Développement de l'Emploi du Montargois, travailler sur l'attractivité du secteur industriel en organisant un Forum spécialisé afin de valoriser ce secteur en répondant aux problématiques de recrutement territorial. Cet évènement s'adressera aux collégiens de 4ème, aux lycéens, demandeurs d'emploi, personnes en réorientation, apprentis et stagiaires.

Le portage, décidé en juillet 2022, revient au PETR. Ce forum aura lieu au cœur de la ville de Montargis, un lieu connu pour permettre au public un accès facilité avec un grand parking à proximité. La salle des fêtes de Montargis sera aménagée pour créer un circuit basé sur le cycle de développement d'un produit de sa conception à sa production.

Quatre pôles ont été identifiés dans le cycle de fabrication industrielle avec pour objectif de valoriser les métiers de ce secteur.



Cet événement aura des retombées médiatiques et contribuera à valoriser la filière industrielle et la « marque employeur » des participants.

L'implication des acteurs industriels du bassin est la clé du succès de cet évènement.

Les signataires de cette fiche Action étant les deux présidents de l'ADIM et du MEPAG, il est prévu de réunir les membres des deux associations en décembre 2022. Gageons que d'autres actions en matière d'attractivité métiers aboutissent à l'issue de cette rencontre.

5. « DEFI »: une formation pour l'Emploi (fiche Action R-02) ou soutenir l'Emploi par des formations inclusives

compétences emplois Centre-Val de Loire

Objectifs:

- Accompagner le développement des compétences des entreprises avec la formation de nouveaux talents / profils ;
- Répondre aux besoins de compétences des entreprises ;
- Insérer les demandeurs d'emploi qui ont choisi de se former sur des métiers porteurs ;
- Accompagner le développement et l'attractivité des territoires, ainsi que le développement économique et l'emploi ;
- Garantir la mise en œuvre d'une offre de formation en lien direct les besoins du territoire, coconstruite et mise en œuvre avec les entreprises ;
- Mettre à disposition une offre de services territoriale intégrée.

Un Plateau Technique Industriel: La réunion du Comité de développement de l'Emploi (CODEVE) du Gâtinais du 10/03/2021 au sein de l'usine Faurecia, ancien bâtiment R&D de l'usine d'une superficie de 1600 m2 à NOGENT-SUR-VERNISSON, a acté la création d'un lieu de formations aux métiers du secteur industriel, plus précisément de l'assemblage, l'usinage, la maintenance, la conduite de lignes et la production, dont les compétences et les profils manquent au Territoire.

Afin de concrétiser ce projet, un cahier des charges précis (en annexe) a été rédigé par le binôme de la cellule Dev Economique ainsi que la DGA-DGS de la CCCFG, ceci afin de lancer un Appel à Maitrise d'Ouvrage. C'est ainsi que sur la base d'une analyse des besoins de compétences des entreprises industrielles et de l'offre de formation disponible ou mobilisable, un cabinet CREASPACE a été engagé en juin 2021 pour définir l'équipement nécessaire, le statut juridique, le mode de gestion et d'animation, le mode de pilotage et de gouvernance, le modèle économique à court et moyen terme, et les conditions de réussite. Le 2è semestre 2021 a donc fait l'objet d'une mobilisation des acteurs économiques par la Chargée de Développement économique TI sur les ateliers thématiques (heure de déjeuner ayant été le créneau choisi par les entreprises engagées) des 28 octobre, 5 novembre, 18 novembre, 19 novembre et 22 novembre. Plus tard, un nouvel appel à mobilisation pour les réunions de COPIL de Janvier, Mai et Juillet 2022.



- ➤ En Janvier 2022, les entreprises partenaires ont décidé de proposer le plus rapidement possible des sessions sur les 2 métiers industriels en tension :
- Conducteurs de lignes
- Opérateurs et techniciens de maintenance

Sur une vingtaine d'entreprises consultées, il y a 14 salariés au total déjà identifiés sur ces 2 métiers confondus et 22 recrutements à réaliser.

La première session de formation en Conducteurs de Ligne se met en place à la rentrée 2022. Pour cela, un programme de formation, des liens avec les OPCO2 et organismes de formation ont été pris pour affiner les besoins et les contenus pédagogiques avec les entreprises demandeuses.

- En Mai, plusieurs chantiers opérationnels ont été présentés et actés pour l'émergence du projet :
- La mise en œuvre collective d'une structure de gouvernance
- La définition du mode de fonctionnement quotidien, entre identification des besoins des entreprises et du montage des formations
- La définition du business model et des comptes prévisionnels
- La mise en œuvre sur site, les travaux et le calendrier
 - ➤ En Juillet, les échanges ont porté sur les conditions concrètes de mise en œuvre d'une association en faisant cohabiter 2 collèges de partenaires : les membres fondateurs, notamment les collectivités et les entreprises/structures associées



Les objectifs de l'association visent à assurer le fonctionnement du futur site et la coordination des entreprises pour permettre la mise en place des nouvelles formations de manière régulière. Pour cela, une équipe de 2 personnes a été proposée, le coût de fonctionnement devant être assuré par les recettes locatives du site mais également par la contribution des entreprises bénéficiaires et des collectivités locales associées.

L'opération Choc Industriel

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et le programme Territoires d'industrie ont mis en place un dispositif d'accompagnement et d'appui en ingénierie dédié pour les Territoires d'industrie ayant connu un choc industriel fort.

Le ministère chargé de l'Industrie, ayant sélectionné au niveau national 10 territoires, dont le Territoire d'industrie Montargois-en-Gâtinais et Giennois, le pôle de développement T.I a été sollicité en février 2022 sur la rédaction d'une note d'expression des besoins dans un délai très court. (Cf Annexe) Ce document a permis d'orienter au mieux l'accompagnement qui a dû se déclencher très rapidement (début mars) et pendant une courte période (jusqu'à mi-mai). Cette feuille de route rappelle les 6 grandes filières industrielles du Grand Montargis et du Giennois ainsi que les enjeux économiques qui animent notre bassin de vie.

Cette mission a consisté:

- D'une part en un accompagnement en ingénierie par le cabinet d'étude Ernst & Young, avec pour ambition de pérenniser le tissu industriel des territoires et de construire une stratégie industrielle territoriale
- D'autre part en un soutien financier de projets industriels similaires à ceux financés dans le cadre de France Relance mais, ici, via une enveloppe nationale dédiée.

Suite à une pré-sélection d'entreprises devant relever des enjeux majeurs pour leur développement réalisée par les développeurs économiques de chaque EPCI, et afin d'accompagner au mieux les projets locaux, des points hebdomadaires ont réuni le cabinet d'étude, le référent de l'agence DEV'UP, le président de T.I et la chef de projet T.I. Cette short-list d'entreprises, au nombre de 44, a entrainé des temps d'entretiens avec chacune d'entre elles, systématiquement en binôme avec le cabinet et un développeur économique ou le Pôle Dev Economique du PETR. Ces temps étaient dans le même temps l'occasion de présenter les missions du PETR, de promouvoir l'ADIM ou le MEPAG ainsi que les dispositifs, notre aide à la relation inter-partenariale et les projets en cours.



Cette opération a soulevé que notre T.I affichait un dynamisme économique fort comparativement à d'autres T.I que se traduit au travers de quelques chiffres clés :

- 95% des industriels rencontrés ont des projets d'investissement vs 75% au niveau national
- -284 nouveaux emplois induits par ces nouveaux projets vs 262 au niveau national

Au total, 33 projets ont été identifiés vers des dispositifs d'aides dont 15 dossiers déposés sur le dispositif T.I « Choc Industriel », les lauréats sont au nombre de 11 dans notre bassin économique (Annexe 4)

Cette opération a engendré des prises de contacts régulières entre les entreprises et la cellule Dev Economique, les relations ont ainsi été favorisées pour déployer favorablement d'autres actions T.I comme celui du Centre de formation de Nogent, le Forum des métiers industriels ou les liens avec l'Education Nationale à travers le CLEE.

6. Accompagner les entrepreneurs du secteur industriel dans l'amélioration et/ou l'évolution de leurs techniques de recrutement de l'attractivité des candidats à la fidélisation des salariés

(*Fiche Action R-03*) **De Recruteur à Séducteur de Talents**. Cette opération, pilotée par l'APEC a été clôturée mais la problématique demeure.

Objectifs:

L'expérience Candidat est au cœur des meilleures pratiques de l'attractivité des entreprises. Comment traduire cette exigence émergeante dans nos process de recrutement qui prend ses codes dans le marketing commercial digitalisé ? Quels impacts sur notre management pour faire le lien avec l'expérience collaborateur ?

Objectif 1 : Prise de conscience collective et évaluation de sa pratique

Organisation d'atelier RH intitulé « De recruteur à séducteur de Talents » de 4h pour faire le point sur la question. Ouvert à 8 participants d'un même TI (reproductible plusieurs fois par TI pour permettre au plus grand nombre de participer).

Objectif 2: Etat des lieux individuels

Uniquement proposé aux entreprises industrielles de moins de 250 salariés, il s'agit d'un bilan individualisé de ses pratiques de recrutement pour formuler des propositions d'amélioration.

Objectif 3 : Développer les meilleures solutions individuelles et collectives pour attirer les candidats

Fort de ses constats communs, des actions individuelles, il est nécessaire de se coordonner pour être plus fort soit dans des actions de communication RH ou de formation ou de l'accueil des candidats comme des familles.

La nécessité sur notre territoire étant :

- 1. De valoriser le contenu des postes à pourvoir, le cadre de travail mais également l'écosystème économique régional ;
- 2. D'adapter les processus de recrutement (voire de management) aux profils des candidats ciblés ;
- 3. De déployer des dispositifs permettant un meilleur accueil de ces derniers.

A l'occasion de La Fabrique #1 du 27 avril 2022, sous l'impulsion du service Modernisation et Innovation du SGAR 45, l'atelier réunissant des acteurs économiques et associatifs très diverses a permis de soulever la question de l'exhaustivité et la lisibilité des offres d'emploi.

9 pistes de solutions sont ressorties, parmi lesquelles le besoin en accompagnement des RH quant à la rédaction des offres d'emploi. Des liens avec l'APEC ont été établis afin de proposer des réunions de travail/conférences thématiques auprès des adhérents de l'ADIM.



PISTES DE SOLUTIONS CONCRETES PRIORISÉES

Orienter les offres vers le candidat pour les métiers de l'industrie
Accompagner les DRH de PME dans l'acquisition de compétences pour les recrutements
Valoriser l'environnement de vie du territoire
Organiser la promotion des métiers de l'industrie
Accompagner les petites entreprises à la rédaction des offres d'emploi

Orienter au sein des dispositifs d'accompagnement

Accompagner les démarches d'évolution dans l'emploi en interne

Diffuser automatiquement les offres sur les canaux de diffusion

Faciliter la mutualisation inter-entreprises

- Rédaction d'un livret d'accueil à destination des entreprises recruteuses (en cours de travail avec la Chargée de Communication du PETR)
 - 7. (fiche Action I-01)

Mettre en place un plan de sensibilisation et d'accompagnement des PME et ETI industrielles vers l'industrie du futur

Objectifs:

- Sensibiliser les entreprises industrielles aux enjeux de l'industrie du futur et de l'intelligence artificielle
- Accompagner les entreprises dans la construction d'une feuille de route et dans sa mise en œuvre

Le Centre-Val de Loire se positionne comme l'une des régions françaises leaders dans de nombreuses filières : production de médicaments et de cosmétiques, sous-traitance automobile, aéronautique et ferroviaire, emballage et transformation plastique, caoutchouc industriel... Composante majeure de l'économie régionale, la sous-traitance en région Centre-Val de Loire compte plus de 1 100 établissements et emploie près de 25 000 salariés.

Dans un contexte où le secteur industriel pâtit de l'insuffisance d'investissements productifs, la démarche « Industrie du futur » vise à conserver et développer une activité industrielle forte, innovante, exportatrice, créatrice de richesses, respectueuse de l'environnement et génératrice d'emplois. C'est un nouveau modèle de production conçu pour être au cœur de son écosystème, répondant aux nouveaux besoins sociétaux et enjeux environnementaux, centré sur les aspects humains et capable de fournir des produits et services à des prix justes et compétitifs.

Il ressort du précédent programme industrie du futur des exemples d'industriels ayant entamé une démarche industrie du futur :

- Soit, à la suite d'une transmission d'entreprise : le nouveau dirigeant ressent le besoin de prendre du recul sur son entreprise, son organisation et la stratégie qu'il envisage pour avancer dans les meilleures conditions et en rendant acteurs du changement, de la transformation, ses salariés.
- Soit, dans le cadre d'une implantation ou création d'un nouveau bâtiment. Cela peut permettre à l'entreprise d'envisager son projet immobilier comme une opportunité que ce nouveau site devienne « natif 4.0 » (ou s'en approchant) c'est-à-dire un site industriel nouvellement créé, intégrant l'ensemble des nouvelles solutions (organisationnelles, technologiques, sociales, environnementales) modernes et potentiellement innovantes.

L'Etat et la Région Centre-Val de Loire souhaitent accélérer la transformation des industries vers l'industrie du futur par un dispositif d'accompagnement des entreprises régionales (conseil). L'objectif en Centre-Val de Loire est de diagnostiquer et d'accompagner 250 PME et ETI d'ici fin 2022.

Pour ce faire, ont été définies quatre grandes actions :

- Une action Perform'Industrie mise en œuvre par un consortium piloté par le CETIM
- Deux actions spécifiques à la filière aéronautique « Perform' Aéro » :
 - o L'une portée par le GIFAS pour les entreprises les plus matures (ayant notamment bénéficié des actions Performances Industrielles du GIFAS)
 - o L'autre portée par le cluster Aerocentre pour les autres.
- Une action « Perform'Inno Service » portée par le cluster NEKOE

Chacune de ses actions mettent en œuvre les phases suivantes :

- Sensibilisation des entreprises aux enjeux de l'industrie du futur, à travers une approche généraliste et/ou spécifiques aux filières
- Elaboration d'un plan de modernisation par entreprise
- Accompagnement à la mise en œuvre du plan de modernisation
- ⇒ Pas de calendrier d'actions engagées pilotées par le PETR en 2021/2022 car Perform'Industrie n'est plus d'actualité en Région CVL.A date, pas de rapprochement fait avec le CETIM ni le GIFAS

8. (Fiche Action T-03) Recrutement d'un chargé de mission GPECT

Il est proposé que le PETR, dans le cadre de sa compétence en animation et coordination du développement économique de son territoire, créé ce poste et en assure le financement avec le soutien de la Région Centre Val de Loire pour une durée de 3 ans.

Cette démarche GPEC est une approche partenariale de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sur les territoires. Elle développe une méthodologie préventive et opérationnelle des besoins en ressources humaines à court et moyen terme. C'est un outil d'anticipation et de régulation des mutations économiques. Inscrite dans un **processus logique et permanent**, cette démarche consiste à élaborer des **plans d'actions prévisionnels** pour ajuster les besoins de demain et les ressources humaines actuelles.



Objectifs:

Renforcer 1	`attractivité (des métiers,	des 1	tormations,	des en	treprises (du teri	itoire :

- ☐ Rencontres et visites des entreprises
- ☐ Création de présentations attractives des entreprises et des métiers
- Participation aux Forums de l'emploi, des métiers et de l'orientation
- Participation aux évènements économiques et actions phares des partenaires.
- ☐ Partenariat avec les CLEE (Comité Local Ecole Entreprise)
- ☐ Intervention de représentants d'entreprises dans les collèges et les lycées
- ☐ Visites des professeurs et des conseillers d'orientation dans les entreprises
- Accueil des nouveaux arrivants dans les communes du territoire
- > Soutenir l'activité des entreprises et développer l'employabilité des actifs et futurs actifs :
- Participation à la mise en place du plateau technique de formation de Nogent-sur-Vernisson
 Accompagnement des initiatives et dispositifs Etat et/ou Région tels que DEFI et LAB'L
- o Accompagnement du dispositif « Choc industriel », stratégie France relance Territoire d'industrie.
- Mobilités intra et inter secteurs : promotion des transitions professionnelles à l'appui du dispositif
 Transitions collectives
- Valorisation des compétences : intervention en milieu scolaire avec création de modules adaptés à destination des élèves et des familles.

- **Professionnaliser et accompagner** les TPE-PME dans la fonction RH :
- Accompagnement sur les démarches de recrutement
- Accompagnement à la GPEC
- Information sur les dispositifs RH
- Sensibilisation à la QVT (qualité de vie au travail)
- Sensibilisation aux leviers de fidélisation et d'intégration
- **Favoriser** le maillage des entreprises :
 - Développement d'animations, réalisation d'enquêtes auprès des clubs et réseaux d'entreprises
 : MEPAG, ADIM, APAM, Club entreprises Lorris
 - o Mise en place de plans d'actions sectoriels : Industrie Bâtiment

Promotion des métiers de l'Industrie - Pilotage Etat et Région

- > Consolider l'information de l'offre métiers, formations et compétences auprès des entreprises et des actifs :
- o Communiquer sur les bourses d'emploi, de stages et d'apprentissage





- O Donner de la lisibilité à l'offre existante pour lutter contre les freins à l'emploi et faciliter la transmission des informations émanant des entreprises.
- **Développer** l'emploi et la formation dans le cadre de la RSE
- > Mutualiser des actions GPECT :

Interaction avec les 12 animateurs GPECT de la Région Centre, en particulier Pithiviers, Orléans, Romorantin, Chartres.

- Création d'un forum entreprises/acteurs locaux
- Organisation d'évènements en place publique
- Création comité d'acteurs locaux

3 publics visés:

- Les entreprises du secteur industriel
- Les acteurs publics de l'emploi et du développement économique
- Les jeunes en formation initiale, les demandeurs d'emploi et les salariés.

9. (Fiche action T-04) Economie Circulaire et Ecologie Industrielle Territoriale

L'ADEME et la Région Centre-Val de Loire ont lancé le 23 mars 2021 un Appel à Candidature à destination des collectivités locales et associations qui souhaitent déployer une démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (AAC-EIT).

Le PETR avec l'appui de ses partenaires a décidé de candidater à cet Appel à Candidature afin de déployer l'Écologie Industrielle et Territoriale à l'échelle du bassin de vie de Montargis dans le cadre d'une expérimentation d'une durée de 24 mois.









Un dossier de pré-inscription, obligatoire pour tout dépôt de candidature a été effectué à la date du 1er juin 2021.

Une délibération a eu lieu en Comité Syndical en date du 30/06/2021

Un dossier d'instruction est parvenu courant juillet pour finaliser cette demande, saisie sur les portails de l'ADEME et de la Région.

Le projet doit permettre :

- L'émergence de synergies entre les entreprises soit à minima 20 synergies de 1er niveau et 2 synergies structurantes,
- L'appropriation de la démarche EIT par les acteurs locaux à travers la mise en pratique mais aussi le transfert des méthodes et outils liés à l'EIT à destination du territoire,
- La définition d'un modèle afin de pérenniser la démarche EIT au-delà de la période des 2 ans.

En 2021, la convention de partenariat a été signé entre les chambres consulaires et le PETR.

Afin de monter en expertise sur ce sujet de l'EIT, les conseillers environnement et développement durable des Chambres Consulaires ont été formés à l'utilisation du logiciel ACTIF qui permet de capitaliser et d'analyser des données dans les démarches d'EIT.

La conférence de presse du 7 février 2022 (chez CULTURE MIEL) a permis d'officialiser le lancement du dispositif et de le porter à la connaissance de toutes les entreprises, structures, collectivités souhaitant s'engager dans la collecte de ces flux intrants/sortants.



Des réunions collectives d'information ont été organisées sur l'ensemble des EPCI, puis des échanges individuels proposés par le PETR Gâtinais Montargois – accompagné par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – afin de recenser les propositions et besoins de mutualisation des entreprises.

A juillet 2022, 25 entreprises ont été enregistrées dans l'outil ACTIF. Des comités techniques mensuels sont réalisés, et le sujet est ajouté à l'ordre du jour des réunions de Coopération Economique tous les 15 jours.

Plan de travail du 2^{ème} semestre 2022 :

- Organisation technique & méthode de travail de l'équipe projet :
 - Formation à ACTIF des développeurs économiques + animatrice PTCE + chargé de mission climat - énergie
 - Évolution ACTIF: si besoin de faire évoluer un paramètre ou si question = sollicitation formelle par écrit auprès du national pour formaliser à terme une FAQ commune, quid de la centralisation des demandes du territoire
 - Accès des entreprises à ACTIF: peut-être accès en autonomie en fonction d'un thème/sujet spécifique, quid de la formation collective des entreprises à l'outil
- O Nouveau plan de prospection des entreprises par secteur-typologie d'activités et/ou secteur géographique
 - Des secteurs d'activités à privilégier pour permettre des synergies structurantes par filière partageant des sujets communs : bâtiment (matériaux -approvisionnement et déchets-, formation)
 - Des secteurs géographiques pour permettre des synergies structurantes liées à des sujets qui se traitent en proximité (ex. énergie, mobilité) : ZI Mandoria, ZI Arboria, ZI Ferrières-en-Gâtinais
- Animations collectives :
 - « Énergie dans les entreprises » (coopérations et animations collectives) par le PETR : octobre 2022 avec des pré-cibles géographiques : ZI Mandoria, ZI Arboria, ZI Ferrières-en-Gâtinais
 - Entreprises du bâtiment par PERSÉE3C : novembre 2022
 - Plan de Mobilité inter-entreprises par APAM et PETR : début d'animation à l'automne avec une cible géographique ZI Mandoria
- Accompagnement des synergies :

- Synergies de mutualisation : veille pour l'accompagnement à la mise en œuvre de ces synergies (ex. formalisation juridique de la mutualisation, etc.) cf. REX SYNAPSE
- Synergies structurantes et actions collectives (= un besoin commun identifié par plusieurs entreprises mais qui ne trouve pas de réponse proposée par les autres entreprises): identification des outils et acteurs mobilisables en fonction des synergies à engager ou thèmes (ex. animations GPECT, mobilité, chaleur renouvelable, PTCE, etc.)
- Traçabilité et formalisation des synergies
- o Évaluation & Pérennisation de la démarche : évaluation de la démarche année 1 et la méthodologie garantissant la pérennisation

Un COPIL avec la présence des élus des 2 chambres consulaires et du financeur est planifié en date du 7 octobre 2022.

ATIMAIS MONTH PRODUCTION OF THE PRODUCTION OF TH

Le 20 septembre 2022